

Cocktail météo attendu à Magog les 23 et 24 décembre La Ville surveille l'évolution de la situation

Magog, le 22 décembre 2022 – L'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) est en mode alerte relativement au cocktail météo attendu au cours des prochains jours. De forts vents, d'importantes quantités de précipitations ainsi qu'une importante variation de température sont attendus à compter du vendredi 23 décembre. La Ville de Magog appelle les citoyens à la vigilance et recommande fortement de limiter leurs déplacements.

Actions de l'OMSCM

Les équipes de la Ville ont été déployées sur le terrain pour sécuriser le réseau routier. Les actions suivantes ont été amorcées et se poursuivront au cours des prochains jours :

- Dégagement préventif de puisards et de fossés pour éviter les débordements;
- Mobilisation de l'équipe de la voirie qui épandra des abrasifs dès que les conditions routières se détérioreront.

Se préparer en toute sécurité

L'OMSCM demande aux citoyens de rester vigilants. Bien que la situation ne soit pas alarmante pour le moment, les forts vents et l'importante variation de température pourraient causer des pannes électriques. L'OMSCM demande à la population :

- De sécuriser les objets sur leur terrain (décorations de Noël, ameublements, bacs de matières résiduelles, etc.);
- De sécuriser les ancrages des abris temporaires;
- D'éviter de stationner les véhicules dans la rue pour faciliter les opérations des équipes de la voirie.



Conseils de sécurité

L'OMSCM identifie trois des principaux risques :

- Incendie;
- Asphyxie au monoxyde de carbone;
- Intoxication alimentaire.

Comportements à prioriser lors d'une panne électrique

- Laisser les portes du congélateur et du réfrigérateur fermées;
- Mettre la nourriture périssable dans une glacière à l'extérieur de la maison (selon la température);
- Maintenir les thermostats au minimum;
- Porter une attention particulière aux personnes vulnérables de l'entourage pouvant avoir besoin d'aide.

Comportements à éviter lors d'une panne électrique

- Ne pas utiliser un appareil de cuisson extérieur (articles de camping, BBQ, etc.) à l'intérieur de la maison;
- Ne pas s'exposer à toute situation pouvant mener à une intoxication au monoxyde de carbone ou à l'hypothermie;
- Ne pas utiliser de génératrice à l'intérieur d'un bâtiment;
- Placer la génératrice à une distance sécuritaire de tout bâtiment.

Comportements à prioriser après une panne électrique

- Jeter les aliments périssables (produits laitiers, viandes, œufs, etc.) ayant été exposés à une température supérieure à 4°C pendant plus de 2 h;
- Jeter tout aliment représentant des signes de détérioration (moisissure, mauvaises odeurs, etc.);
- Ne jamais recongeler des aliments décongelés.

Préparez-vous

Il est possible d'être prêt à affronter une panne électrique majeure par de simples actions :

- Avoir à la maison une [trousse 72 h](#), ses papiers importants et ses médicaments à portée de la main;
- Faire une réserve d'eau embouteillée et de nourriture non périssable;



- Faire un plan d'urgence familial et déterminer le lieu de refuge;
- Faire vérifier, inspecter et, au besoin, nettoyer le système de chauffage par un spécialiste;
- Avoir un système de chauffage d'appoint conforme;
- Posséder un détecteur de monoxyde de carbone;
- Posséder une génératrice.

Liens complémentaires :

[Conseils et prévention](#)

[Urgence Québec](#)

[Panne électrique](#)

La Ville de Magog invite les citoyens à signaler toute situation problématique en contactant la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334 ou, en cas d'urgence, composez le 911.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens

Ville de Magog

819 843-3333, poste 444

